

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

Semestre 5

BLOC 2 - ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT A LA PERSONNE PROTEGEE (COEFF 6)

4-1 - Approche institutionnelle de l'action sociale, médico-sociale et de la santé

Présentation

4-1 : Approche institutionnelle de l'action sociale, médico-sociale et de la santé (10,5 h) :

- Repères en matière de protection sociale : sécurité sociale, action sociale et aide sociale
- Les principes gouvernant l'action sociale et médico-sociale; Loi du 2 janvier 2002 (droits des usagers), Loi 11 fev 2005, plan pauvreté
- Les institutions et les acteurs du secteur social et médico-social : Panorama institutionnel des acteurs du social, médico-social et sanitaire (CAF, CPAM, CARSAT, MDPH, CD, CCAS, Psychiatrie, Logement..., SAVS, SAMSA, MAS)